

SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70 Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

PV du CA du Mardi 28 juin 2022

Présents: P. Aloupis, J. Angelergues, J.-L. Baldacci, C. Baruch, I. Béguier, P. Blayau, J. Boulanger, A. de Cazanove, E. Chervet, P. Denis, N. Franck, P. Krzakowski, A. Gibeault, M. Gibeault, M.L. Léandri, F. Moggio, S. Pons-Nicolas, D. Ribas, A. Rosenberg, H. Suarez-Labat, G. Welsh, B. Chervet, F Fillon, Loukomskaïa,

Présents par zoom : D. Bourdin, I. Martin -Kamieniak, A. Sitbon, CM. François-Poncet,

M. Picco, E Sparer

Représentée : J. Chambrier

I/ Approbation des PV du CA du 17 mai 2022

Approbation du PV de CA du 17 Mai : à l'unanimité

2/ Demande d'agrément - Demande de changement de statut

Madame Catherine Bonnefoy, Madame Nathalie Brunetti, Monsieur Noreddine Hamadi, Madame Catherine Joubert Madame Caroline Monin Civalleri et Madame Christine Serre sont agréés membres de la SPP.

La demande de Madame Ayça Gurdal Kuey de devenir membre correspondante est acceptée.

3/ Demande de réintégration sur la liste des membres

Suspendu pour deux ans par le CA sur proposition du comité d'éthique, ce membre redemande, longtemps après, sa réintégration. A l'époque, le comité d'éthique avait proposé qu'une demande de réintégration soit soigneusement étudiée. Il a été reçu par deux membres titulaires du Conseil d'Administration, qui proposent de lui donner le statut d'invité, mais de ne pas le réintégrer. Le CA refuse sa réintégration.

4/ Restitution de la sous-commission dite « e.Learning », dans le cadre de la commission Nouvelles technologies

Les quatre collègues qui ont travaillé pendant une année rendent compte de l'état de leur travail et de leur réflexion ; l'absence d'enseignement de la psychopathologie psychanalytique dans la plupart des universités de médecine comme de psychologie ouvre un champ à une présentation par la SPP des concepts fondamentaux.

Une longue discussion s'engage après cette présentation, qui permet de construire les limites d'un projet de transmission de ces concepts. Le CA vote que cette sous-commission délivre un pilote, sur un thème, avec quatre ou cinq modules, d'ici quelques mois. Après cette première expérience de construction, les membres du CA pourront poursuivre leur réflexion sur l'opportunité et la possibilité que la SPP s'engage dans cette voie de transmission conceptuelle via les nouvelles technologies. La Commission

d'Enseignement ainsi que les Instituts souhaiteraient être intégrés dans la suite de la réflexion et de la planification du e-learning.

5/ Demande de la COPEA : indiquer sur le site public les analystes et AeF qui reçoivent bébés, enfants et adolescents

La COPEA demande que la liste avec les membres recevant des enfants, RPEA ou non, soit disponible sur le site public. S'engage une discussion plus générale dans la suite d'un précédent vote sur la publication des pratiques spécifiques des membres, qui aboutit à une proposition de vote sur la question suivante :

Voulez-vous que la consultation des pratiques spécifiques avec ces nouveaux critères soit accessible sur le site public ?

OUI : 20 NON : 4

6/ Résultats financiers du CPLF 2022

Point reporté

7/ Intégration de la Société brésilienne de Psychanalyse au bureau international du CPLF

Une société fait une demande au bureau international pour entrer au CPLF : Société Brésilienne de psychanalyse de Porto Alegre : 100 membres et 30 formateurs et 50 élèves.

Le CA approuve l'arrivée de cette nouvelle société Brésilienne

8/ Informations à propos des salariés

Changement de comptable : J. Lefèbvre a donné sa démission, elle partira le 6 août 2022. Un candidat a été recruté, le CA discute des modalités de ce recrutement, en l'absence d'autres candidats. Le recrutement de ce candidat, pendant que J. Lefevre est encore en poste permet que celle-ci le forme et l'informe. Il a été embauché en CDI avec une période d'essai de 4 mois renouvelable.

9/ Informations

- Une réunion a eu lieu avec la société Qualiview Conseil, et la consultante qui va prendre le projet nous concernant. Cette consultante a paru être en mesure de s'adapter à la SPP et à ses spécificités. Prochaine étape : listing des activités « qualiopables ». Prochaine réunion en septembre 2022.
- G. Welsh regrette que les actions menées à l'initiative de l'API, auxquelles participent plusieurs membres du CA, en vue d'aider les collègues ukrainiens, n'aient pas été abordées au CA.

Fin séance

Anne Rosenberg Secrétaire Générale Marie-Laure Léandri Secrétaire Générale Adjointe